

Grâce au surgreffage, les vignes changent de vie

Régine Sérange, Viti Culture n° 14 – Février 2006

Adapter la relation greffon/porte-greffe au terroir ou aux exigences qualitatives sans hypothéquer le patrimoine du vignoble, tel est le pari relevé par des viticulteurs bourguignons et alsaciens, avec le soutien de Marc Birebent, qui sillonne le monde avec sa pince magique.

Feuilletant un épais dossier fourmillant de photos explicites, Vincent Fleith, viticulteur à Ingersheim dans le Haut-Rhin, évoque les raisons qui ont motivé son choix d'adopter le surgreffage sur l'une de ses parcelles. Le principe de cette technique est simple et séduisant : avec la seconde greffe d'un bourgeon pratiquée directement sur le tronc de la vigne, "on transforme un riesling en pinot ou un grenache en syrah". D'autres viticulteurs, comme Olivier Leriche, du Domaine de l'Arlot à Premeaux Prissey en Côte d'Or, cherchent à améliorer le potentiel qualitatif de certaines parcelles. Ils pratiquent la sélection massale ou parcellaire en choisissant eux-mêmes le matériel végétal à greffer et en se basant, année après année, sur le comportement de leurs vieilles vignes et sur les caractéristiques organoleptiques des vins qui en sont issus.

Avec le surgreffage, c'est l'assurance d'obtenir une récolte dès la deuxième année - contre trois ans lors d'un arrachage - et d'un niveau de qualité correspondant à l'âge de la plantation d'origine. Un argument de taille, selon les deux vignerons.

C'est lors d'une expérience professionnelle aux Etats-Unis en 1994 dans le vignoble californien, quelques mois avant son installation, que Vincent Fleith découvre cette technique révolutionnaire. *"Mais les méthodes et les capacités de financement déployées par les viticulteurs outre-Atlantique dépassent largement nos moyens"*. A la tête d'un domaine de 9.20 ha, Vincent Fleith n'est pas homme à se lancer à la légère. C'est sur une parcelle de 26 ares initialement plantée en riesling qu'il jette son dévolu en 2000. *"Sur les sols très filtrants de la Hardt, le porte-greffe était mal adapté pour supporter un cépage aussi tardif que le riesling. Avec un réseau racinaire bien développé, un palissage soigné et encore fonctionnel, il était impensable de songer à un arrachage"*.

Le succès du surgreffage a été largement démontré, juge Marc Birebent, le dirigeant de la société Worldwide Vineyards. Toutefois, il convient de respecter certaines conditions. Le professionnalisme du technicien praticien, tout d'abord. C'est lui qui décide du bien fonder de l'opération : on ne greffe pas une vigne malade ou surexploitée ! Autre gage de réussite, la qualité et l'état de fraîcheur du bois de taille sur lequel les greffons sont prélevés. *"Leur conservation doit se faire à basse température, en milieu saturé d'humidité"*, explique Vincent Fleith. Après la taille durant l'hiver 2000, les porte-greffons de pinot auxerrois sont entreposés en chambre froide chez un ami pépiniériste. Deux jours avant le surgreffage, ils sont réhydratés, l'intervention s'effectuant fin juin autour de la floraison, *"stade idéal à forte poussée de sève"*.

Pour garantir un bon taux de réussite, le viticulteur doit effectuer un suivi rigoureux de la parcelle, en pratiquant un arrosage des pieds et surtout un ébourgeonnage hebdomadaire des souches. *"Malgré la sécheresse de 2003, en respectant le cahier des charges fourni par la Worldwide Vineyards, nous avons atteint un taux de réussite de 91%"*, se souvient Olivier Leriche, directeur technique du Domaine de l'Arlot.

C'est dans le Bordelais, à l'occasion d'un stage professionnel en 1996, qu'il découvre cette technique. En 2003, il l'expérimente sur quelque 1300 pieds du clos du Chapeau, un côte de Nuits Village. L'année dernière, il transforme ce coup d'essai en coup de maître en s'attaquant à une parcelle du clos des Forêts Saint-Georges, un Nuits-Saint-Georges premier cru. Assuré du succès de l'entreprise, Olivier Leriche entreprend un travail de préparation du chantier plus approfondi qu'en 2003. *"Durant l'hiver, nous avons taillé plus court et nettoyé les souches à l'aide d'une brosse métallique pour dégager des zones planes afin d'améliorer le travail du technicien"*. Durant près de deux

jours, six experts interviennent sur 2100 pieds, soit environ 20 ares, avec une précision de chirurgien et une maîtrise implacable. Quant à l'origine des greffons, "ils proviennent de notre propre sélection parcellaire", indique Olivier Leriche. Comme chez Vincent Fleith...

Le surgreffage effectué, il faut procéder à la décapitation de la souche. Comme le préconise Marc Birebent, *"nous avons gardé un rameau tire-sève au-dessus du point de greffage"*, explique le directeur technique du Domaine de l'Arlot. Il assure la vitalité aérienne de la souche et l'alimentation en sève du bourgeon. Et en cas d'échec du greffage, c'est une alternative à la survie de la souche. *"Avec notre mode de conduite biologique des vignes impliquant de fréquents passages pour travailler le sol, il faut rester vigilant pour éviter d'arracher le cal de greffage"*.

Même s'il est très exigeant en main-d'oeuvre - près de 900h/ha incluant les phases de pré et de post greffage, selon Olivier Leriche, le surgreffage en vaut la chandelle. Facturé 1.95 € par souche greffée pour un chantier de 2000 à 4000 pieds, il continue de séduire de plus en plus de viticulteurs. EN 2005 ce sont près de 350 000 greffes (300 000 en Europe, dont environ 130 000 en France) qui ont été réalisées par l'équipe de Marc Birebent dans 150 propriétés. Olivier Leriche envisage de continuer sur sa lancée avec une parcelle de chardonnay dès cet été. *"Les clones en place sont trop productifs et les vins manquent d'expression"*. Quant aux contraintes administratives, il maîtrise la démarche à suivre : *"Le surgreffage d'une parcelle de vigne est considéré comme un arrachage ou une plantation. Il est donc soumis aux mêmes obligations. Il convient de bien respecter les délais impartis pour éviter d'hypothéquer le démarrage ou la légitimité du chantier"*.

Pionnier du surgreffage en Alsace, Vincent Fleith a connu quelques difficultés à formaliser son chantier. Depuis, il supervise les interventions réalisées en Alsace, *"en fonction de mes disponibilités"*. L'année dernière, il a suivi un chantier dans le Bas-Rhin et cette année, il envisage l'organisation d'une formation aux techniques du surgreffage, par l'intermédiaire du Ceta (*Centre d'Etudes des Techniques Agricoles*) du Haut-Rhin qu'il préside. Cela fait bientôt six ans qu'il a transformé *"du riesling en pinot auxerrois"*. En se promenant dans sa parcelle, on aperçoit des souches pas comme les autres, conservant les cicatrices de la décapitation mais avec une ramification vigoureuse et fructifère. Le jeune viticulteur ambitionne même un jour de pouvoir surgreffer sur un même pied les sept cépages alsaciens... mais juste pour le plaisir des yeux et du challenge.

Un, deux, trois... greffons du bois. Directement effectué sur le porte-greffe, l'assemblage de deux organismes est appelé greffage. Pratiqué sur des vignes âgées et productives, il est dénommé surgreffage. Il peut être exécuté en fente pleine et en Omega ou en U. D'autres méthodes dites "au bourgeon" ou "à un oeil" se sont développées. En viticulture, on les connaît sous le terme de surgreffage en *T-bud* et *Chip-bud*. Le *Chip-bud* implique d'être orfèvre en la matière car il nécessite de pratiquer une incision plus profonde dans la souche. Le greffage en *T-bud* est très facile d'exécution mais ne se pratique que sur une période bien déterminée : aux alentours de la floraison, lorsque l'écorce de la vigne se décolle très facilement. Un greffon à un oeil est prélevé et inséré sur le tronc par placage sous l'écorce. Pour favoriser la callogénèse ou la formation du cal de soudure, le point de greffage est protégé et ligaturé. Le suivi rigoureux de la phase de post-greffage est déterminant pour garantir un bon taux de reprise. La seule véritable difficulté consiste à prélever un greffon selon des angles diagonaux précis, de manière nette et homogène et respectueuse des fibres végétales. Plusieurs millions de surgreffages ont été réalisés à ce jour, dans la plupart des pays viticoles. Les domaines et châteaux les plus prestigieux ont d'ores et déjà fait appel à cette technique.

ADAPTER LA RELATION GREFFON - PORTE-GREFFE

au terroir ou aux exigences qualitatives sans hypothéquer le patrimoine du vignoble, tel est le pari relevé par des viticulteurs bourguignons et alsaciens, avec le soutien de Marc Birebent, qui sillonne le monde avec sa pince magique.

Grâce au surgreffage

Les vignes changent de vie

Des racines et des hommes

Fouillant un épais dossier fourmillant de photos explicites, Vincent Fleith, viticulteur à Ingersheim dans le Haut-Rhin, évoque les raisons qui ont motivé son choix d'adopter le surgreffage sur l'une de ses parcelles. Le principe de cette technique est simple et séduisant : avec la seconde greffe d'un bourgeon pratiquée directement sur le tronc de la vigne, "on transforme un riesling en pinot ou un gewürztraminer en arzac". D'autres viticulteurs, comme Olivier Leriche, du domaine de l'Arêt à Prémont, ont aussi adopté cette technique. Ils pratiquent la sélection massive ou parcellaire en choisissant eux-mêmes la maturité végétale à greffer et en se basant, année après année, sur le comportement de leurs vieilles vignes et sur les caractéristiques organoleptiques des vins qui en sont issus.

Avec le surgreffage, c'est l'assurance d'obtenir une récolte dès la deuxième année - contre trois ans lors d'un arrachage - et un niveau de qualité correspondant à l'âge de la plantation d'origine. Un argument de taille, selon les deux vigneronnes. C'est lors d'une expérience professionnelle aux États-Unis en 1994 dans le vignoble californien, quelques mois avant son installation, que Vincent Fleith découvre cette technique révolutionnaire.

"Mais les méthodes et les capacités de financement dépassent largement nos moyens". À la tête d'un domaine de 9,20 ha, Vincent Fleith s'est pas homme à se lancer à la légère. C'est sur une parcelle de 26 ares initialement plantée en riesling qu'il jette son dévolu en 2000. "Sur les sols très fertiles de la Haute, le porte-greffe était mal adapté pour supporter un cépage aussi tardif que le riesling. Avec un réseau racinaire bien développé, un palissage soigné et encore fonctionnel, il était impossible de songer à un arrachage". Le succès du surgreffage a été largement démontré, juge Marc Birebent, le dirigeant de la société Worldwide Vineyards. Toutefois, il convient de respecter certaines conditions. Le professionnalisme du technicien praticien, tout d'abord. C'est lui qui décide du bien-fondé de l'opération : on ne greffe pas une vigne malade ou surchargée. Autre gage de réussite, la qualité et l'état de fraîcheur du bois de taille sur lequel les greffons sont prélevés. "Une conservation doit se faire à basse température, en milieu saturé d'humidité", explique Vincent Fleith. Après la taille durant l'hiver 2000, les porte-greffons de pinot auxerrois sont entreposés en chambre froide chez un ami pépiniériste. Deux jours avant le surgreffage, ils sont réhydratés.

WORLDWIDE VINEYARDS

Un kit clé en main pour surgreffer

Avec le KIT DE SURGREFFAGE, LA société Worldwide Vineyards souhaite vulgariser la technique du surgreffage en France, qui exigeait jusqu'alors maîtrise et dextérité. La pince, conçue par Marc Birebent, permet d'insérer le bourgeon en obtenant à coup sûr les angles diagonaux indispensables à la réussite de la greffe. Une fois la lame émoussée, il suffit de la changer pour assurer une coupe fraîche. Le kit de démonstration contient deux rubans de ligature, une pince coupe-greffons, un guide d'utilisation et un couteau. Un kit complet et commercialisé pour réaliser soit-même 3 000 greffes pour moins de 350 €. Avec le soutien des chambres d'agriculture ou des associations comme l'As-



société Worldwide Vineyards.

sociation technique viticole de Bourgogne et le groupe des jeunes professionnels de la vigne, nous deux saisis à Bourne, des stages de formation sont organisés in situ. Pour Jean-Michel Menant, technicien à l'ATVIV, le surgreffage suscite bon nombre d'interrogations. Car beaucoup de viticulteurs n'ont pas la main verte, ni le temps nécessaire pour maîtriser une technique qui demande de la pratique et de la précision. Toutefois ces formations sensibilisent les viticulteurs aux travaux préparatoires et d'entretien des parcelles.

Les racines des hommes

L'intervention s'effectuant fin juin autour de la floraison, "l'étude idéale a forte poussée de sève".

Pour garantir un bon taux de réussite, le viticulteur doit effectuer un suivi rigoureux de la parcelle, en pratiquant un arrosage des pieds et surtout un ébourgeonnage hebdomadaire des souches. "Malgré la sécheresse de 2002, en respectant le calendrier des travaux, j'aurai pu Worldwide Vineyards, nous avons atteint un taux de réussite de 91 %", se souvient Olivier Leriche, directeur technique du domaine de l'Arêt.

Le domaine de l'Arêt s'étend sur 14 ha sur les communes de Nuits-Saint-Georges et Vosne-Romanée. Essentiellement constitué de vieilles vignes d'une moyenne d'âge de 27 ans, il pratique le surgreffage depuis 2003.

C'est dans le Bordelais, à l'occasion d'un stage professionnel en 1996, qu'il découvre cette technique. En 2003, il expérimente sur quelque 1 300 pieds du clos du Chapeau, un clos de Nuits Village. L'année suivante, il transforme ce clos d'essai en clos de maître en s'attaquant à une parcelle du clos des Forêts Saint-Georges, un Nuits-Saint-Georges premier cru. Assuré du succès de l'entreprise, Olivier Leriche entreprend un travail de préparation du chantier plus approfondi qu'en 2003. "Durant l'hiver, nous avons taillé plus court et entretenu les souches à l'aide d'une brosse mécanique pour dégager des zones planes afin d'uniformiser le travail du technicien". Durant près de deux jours, six experts interviennent sur 2 100 pieds, soit environ 20 ares, avec une précision de chirurgien et une maîtrise implacable. Quant à l'origine des greffons, "la proximité de notre propre sélection parcelle", indique Olivier Leriche. Comme chez Vincent Fleith.

Le surgreffage effectué, il faut procéder à la décapitation de la souche. Comme le préconise Marc Birebent, "nous avons gardé un rameau très sévère au-dessus du point de greffage", explique le directeur technique du domaine de l'Arêt. Il assure la viabilité aérienne de la souche et l'alimentation en



sève du bourgeon. Et en cas d'échec du greffage, c'est une alternative à la survie de la souche. "Avec notre mode de conduite biologique des vignes impliquant de fréquents passages pour travailler le sol, il faut rester vigilant pour éviter d'arracher le cal de greffage".

Même s'il est très exigeant en main-d'œuvre - près de 900 h/ha incluant les phases de pré- et de post-greffage, selon Olivier Leriche, le surgreffage vaut la chandelle. Facturé 1,95 € par souche greffée pour un chantier de 2 000 à 4 000 pieds, il continue à séduire de plus en plus de viticulteurs. En 2005, ce sont près de 460 000 greffes (300 000 en Europe, dont environ 120 000 en France) qui ont été réalisées par l'équipe de Marc Birebent dans 150 propriétés. Olivier Leriche envisage de continuer sur sa lancée avec une parcelle de chardonnay dès cet été. "Les clones en place sont très productifs et les vins manquent d'expression". Quant aux contraintes administratives, il maîtrise la démarche à suivre : "Le surgreffage d'une parcelle de vignes est considéré comme un arrachage ou une plantation. Il est donc soumis aux mêmes obligations. Il convient de bien respecter les délais impartis pour éviter d'hypothéquer le démarrage ou la légitimité du chantier".

Pionnier du surgreffage en Alsace, Vincent Fleith a connu quelques difficultés à formaliser son chantier. Depuis, il



supervise les interventions réalisées en Alsace, "en fonction de nos disponibilités". L'année dernière, il a suivi un chantier dans le Bas-Rhin et cette année, il envisage l'organisation d'une formation aux techniques du surgreffage, par l'intermédiaire du Ceta (F) du Haut-Rhin qu'il préside. Cela fait bientôt six ans qu'il a transformé "du riesling en pinot auxerrois". En se promenant dans sa parcelle, on aperçoit des souches pas comme les autres, conservant les cicatrices de la décapitation mais avec une ramification vigoureuse et fructifère. Le jeune viticulteur ambitionne même un jour de pouvoir surgreffer sur un même pied les sept cépages alsaciens... mais juste pour le plaisir des yeux et du challenge.

RÉGINE SÉRANGE

(F) Ceta - Centre d'études des techniques agricoles

Un, deux, trois... greffons du bois

DIRECTEMENT EFFECTUÉ SUR LE PORTE-GREFFE, l'assemblage de deux organismes végétaux est appelé greffage. Pratiqué sur des vignes âgées et productives, il est dénommé surgreffage. Il peut être exécuté en fente pleine et en Omega ou en U. D'autres méthodes dites "au bourgeon" ou "à un oeil" se sont développées. En viticulture, on les connaît sous le terme de surgreffage en France et Chip-bud. Le Chip-bud implique d'insérer le greffon en la matière car il nécessite de pratiquer une incision plus profonde dans la souche. Le greffage en France est très facile d'exécution mais ne se pratique que sur une période bien déterminée : aux alentours de la floraison, lorsque l'écorce de la vigne se décolle très facilement. Un greffon à un oeil est prélevé et inséré sur le tronc par placage sous l'écorce. Pour favoriser la callogénèse ou la formation du cal de soudure, le point de greffage est protégé et ligaturé. Le suivi rigoureux de la phase de post-greffage est déterminant pour garantir un bon taux de reprise. La seule véritable difficulté consiste à prélever un greffon selon des angles diagonaux précis, de manière nette et homogène et respectueuse des fibres végétales. Plusieurs millions de surgreffages ont été réalisés à ce jour, dans la plupart des pays viticoles. Les domaines et châteaux les plus prestigieux ont d'ores et déjà fait appel à cette technique.

